Ateliers RIT des 6 et 7 février 2020

Prise de notes (paperboards)
du groupe « Gouvernance et organisation de projets intersectoriels pour la résilience »

JEUDI

E**valuer** = qu'est-ce qui a de la **valeur** ?
N'implique pas nécessairement des indicateurs. Une discussion peut être une forme d'évaluation.

Il s'agit de regarder non pas l'atteinte des objectifs mais les effets, les conséquences.

Loi de Campbell : « Plus un indicateur social quantitatif est utilisé comme aide à la décision en matière de politique sociale, plus cet indicateur est susceptible d'être manipulé et d'agir comme facteur de distorsion, faussant ainsi les processus sociaux qu'il est censé surveiller. »

Injonction à la collaboration, à la participation (pour les citoyens)

Injonction à évaluer ? Résistance à évaluer ?

En France, l'évaluation est : technocratique, principalement quantitative, et crispante a priori.
En France, l'évaluation en continu est peu habituelle.

La recherche est utile à la structuration des conflits (Le Galès) mais aussi des contrastes et différences de modèles.

_____

Sociologie de l'évaluation → clarifier nos paradigmes pour pouvoir se parler et se comprendre

« Collaboration » peut faire référence à des niveaux d'implication très différents !

Question de valeurs, de ce qui est « bien » → L'urgence de la situation (climatique, etc.) n'implique pas que toute action, toute intention soit nécessairement bonne !

L'urgence est le pendant de la difficulté des politiques à se remettre en question.

On critique (conditions normatives) les « solutions » qui n'ont pas fonctionné. Faut-il trouver des solutions autres ? Est-ce le rôle de la recherche ?

Une méthode d'évaluation : l'analyse des contributions.

_____

On parle plus facilement, plus souvent des succès que des échecs. Pourtant, rien n'est 100% échec ou 100% réussite. On post-rationalise.

Approche « démonstrateur » et « dirigiste » à Grande Synthe → évaluation → réussite

Un modèle différent d'urbanisme : les appels « Réinventons Paris » → pas d'évaluation, seulement du suivi

Document de travail

Evaluer plusieurs labels de bâtiments ou opérations urbaines en même temps, les cabinets ne savent pas faire.

Ne pas s'empêcher de faire simplement parce qu'on ne saura pas évaluer. D'autant que l'impact supposé limité est déjà un frein à l'action.

« Evaluation » n'est pas égal à « audit » (vérification de conformité).
Qu'est-ce qu'une norme ? N'existe-t-elle que lorsqu'elle est explicite, écrite, règlementaire ? Est-elle statique ?

_____

Distinction sujet / objet en philosophie.
Evaluer, c'est se poser comme arbitre, donc imposer sa vision du problème.
Faut-il connaître le problème pour avoir sa place au débat ?
L'évaluation de la transition peut-elle être autre que participative ?

Résilience et innovation surtout à échelle « méso » (celle de la ville)

L'évaluation est / peut être un instrument de gouvernance.
Se pose alors la question des croyances de l'évaluateur.

Idée de diffusion du modèle : « Quels sont les invariants ? » → parler plutôt « d'ingrédients »

Les critères « indigènes » sont les plus utiles pour les porteurs d'initiatives, mais on a aussi besoin d'autres critères pour l'externe.

Faut-il vraiment de la gouvernance ? La dictature est-elle une non-gouvernance ?
Qu'est-ce qu'une bonne gouvernance ?

Evaluation ex-ante → on suppose qu'après la mise en œuvre c'est réussi, puisqu'on avait calculé les coûts/bénéfices, etc. avant. Pas si évident !

Partage d'expériences et d'envies

- Cerema Méditerranée, sept études de cas avec une gouvernance large et inclusive (rapport en cours de validation)
- AcclimaTerra (Nouvelle Aquitaine) → bon exemple, mais comment passer de l'appropriation des enjeux à l'action… ?
- Neo Terra (Nouvelle Aquitaine) → mauvais exemple ? former les gens ne suffit pas…
- « Coloration du budget » (vert ou pas vert) par I4CE → les villes demandent la même chose pour l'adaptation maintenant
- IDDRI, cinq solutions basées sur la nature → explique que déployer ces solutions n'est pas qu'une question technique
- Métropole de Lyon, rapport sur les limites planétaires et rapport sur les dépendances du territoire → études demandées par les élu.es, réalisé.es par un cabinet institutionnel
- Programme Vilco (Bruxelles) sur les relations entre administration, élu.es et citoyen.nes
- Pactes de Bologne → administration non blocante
- Réseaux inter-municipaux (ICLEI, C40,…) → quelles postures, quelle pertinence, quels pouvoirs d'action ?
- Co-création entre municipalités et instituts de recherche dans le projet H2020 RESIN → résultats (outils d'aide à la décision) moins intéressants que le processus
- Cours Oasis → projet FEDER pour quantifier certains impacts
- Questionnaire sur les bénéfices d'un grand projet d'infrastructure de transport au Maroc → réponses très différentes entre résidents / locaux et représentants de l'entreprise maitre d'œuvre française
- Évaluation de projets « non-réformistes », par ex Biorégions ou ZAD
- Évaluation de l'intérêt de l'évaluation ? → Des critiques et contre-critiques existent (cf biblio)

Document de travail

VENDREDI

Sur un territoire, la même exposition n'entraîne pas nécessairement les mêmes enjeux. Dans le domaine des risques naturels, Risque = Aléa x Enjeux. Mais l'enjeu peut devenir source d'aléa (risque technologique).

«chaîne de valeur » dans par exemple la réhabilitation du bâti (ou autre) → quelle gouvernance pour la résilience ? quelle formalisation ? recherche de l'état de l'art

Questions des acteurs (y compris « cachés ») + Questions de développement économique et social des projets

Référentiels dans l'étude des collaborations : théorie des proximités, organisation du travail, développement local endogène,…

Co-évaluation de processus collaboratifs par : les parties prenantes OU par les donneurs d'ordre OU par les pairs (recherche des bonnes pratiques).

Comment concilier l'urgence et la recherche / mise en œuvre des leviers à la collaboration et à l'action ?

Le statut de SCIC peut être une solution contre la mise en concurrence des échelons de gouvernance, car les pouvoirs publics peuvent être inclus.
Quels financements possibles, si on cherche à se passer des collectivités ?

_____

Pour mobiliser les décideurs / les financeurs, il faut leur parler de **leurs** vulnérabilités (besoin d'exemples) et il faut leur parler de retour sur investissement, de gestion des risques financiers (besoin de données).

Il y a une demande des élus de chiffrer les coûts, y compris non matériels.
Cela pose des questions éthiques.

Voir les données des actuaires.

Chiffrage des coûts directs et indirects, de l'atteinte des objectifs, des co-bénéfices et effets inattendus.
Les banques disposent d'outils et méthodes pour quantifier les risques pour leurs actifs.

Enjeux autour des permis de construire :
Apportent des revenues à la commune
Décidés par le maire, en accord avec le PLU, et sous contrôle du préfet
La bétonisation entraine de la vulnérabilité en plus.
Comment inciter les solutions techniques adaptées ?

La résilience, c'est quasiment la même chose que l'anticipation.

Questions de manque de volonté politique.
Questions de manque de culture du risque.

Les acteurs privés ont certaines compétences que les acteurs publics n'ont peut-être plus… ?
Attention, il faut distinguer les élus et les équipes techniques !
Les compétences en interne dépendent bcp de l'échelon de gouvernance et de la taille de la collectivité.

_____

<u>Théories des risques, petit cours de Myriam Merad :</u>

Différents possibles, différentes probabilités. Prise de décision « en environnement risqué ».

Si on a une certaine capacité de regard et d'analyse, prise de décision « en environnement incertain ». En fiabilité des systèmes / sureté de fonctionnement notamment, on utilise une fonction d'utilité espérée, pour

Document de travail

valoriser financièrement les possibles et leurs probabilités. Nouvelle réglementation après l'accident d'AZF (Toulouse) en 2001.

La « résilience réactive », c'est se préparer à un évènement majeur en fonction d'un REX.

Différentes communautés professionnelles, selon les niveaux d'incertitudes et de probabilités.

En « risque avéré », on applique le principe de **prévention**. Il s'agit de connaître les failles du système.
Les préventeurs sont plutôt des techniciens. Dont communauté des assureurs et des réassureurs, qui a un vocabulaire de monétarisation. Attention à ne peut agréger et réduire les arguments à des coûts → peut amener à sous-documenter et à ne pas sensibiliser.

En « risque suspecté », on a le principe de **précaution**, mais dans le droit et en pratique (en France), il n'est pas bien outillé et est souvent confondu avec prévention.

En dessous de la limite du **doute raisonnable**, on a le régime du « risque inconnu » et la réponse est la compensation. Dans ces situations, qui a la charge de la preuve ? En France, on a des instituts publics et des agences nationales, pour faire le lien entre sciences, terrain et décision.

NB : Les « instituts », contrairement aux « agences » n'ont pas droit au mécanisme d'auto-saisine.
Il faut aussi savoir que « rapport » et « avis » ont des implications juridiques différentes.

Sur le partage des données par les acteurs privés, il existe un vide juridique.
Quelle protection des entreprises ?

Droit à l'information et à la participation des citoyens (Convention d'Aarhus, 1998) → gap entre prescription et mise en œuvre.

CLIC (comités locaux d'information et de concertation, pour les établissements industriels Seveso "seuil haut") = gouvernance à 5 parties : administration, collectivités territoriales, exploitants, riverains, salariés.

_____

Quelle évaluation des instruments existants (études d'impact, étude de danger, PCA, document unique de risques, PCS…) ?

Quelle gouvernance, quelle organisation dans la conception des règlementations ?

Les normes (AFNOR) = soft law, incitatif.
Mais l'ISO sur la RSE a fini par devenir la circulaire RSE (hard law).

Deux problèmes concrets de gouvernance : la dotation des équipes et leur position.

Trois étages d'évaluation (notion de capacité) : individuel / collectif / institutionnel

L'évaluation change la façon dont on collabore.

Étudier les transferts, « l'épidémiologie des indicateurs »

Les métiers de l'interdisciplinarité et de l'intersectorialité ne sont pas répertoriés.

Indicateurs situés et question de l'**impact**

Document de travail